

## Lettre aux actionnaires

L'édito



**THIERRY LE HÉNAFF,**  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

## ARKEMA, DES MATÉRIAUX INNOVANTS POUR UN MONDE DURABLE

### Chers actionnaires,

Après les excellents résultats réalisés en 2021, le Groupe a confirmé au 1<sup>er</sup> semestre 2022 sa très belle dynamique dans les matériaux de haute performance. Dans un environnement mondial exigeant, notamment marqué par les confinements en Chine, le contexte fortement inflationniste et le ralentissement observé en Europe, le Groupe a su s'appuyer sur la force de son positionnement, sa présence géographique équilibrée et l'engagement de ses 20 500 collaborateurs pour réaliser un EBITDA de 1,3 milliard d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022, en croissance de 58 %. La guidance de l'année a été également relevée malgré les incertitudes pesant sur l'environnement macroéconomique, le Groupe visant désormais un EBITDA d'environ 2,1 milliards d'euros en 2022.

Par ailleurs, Arkema a poursuivi sa transformation vers les Matériaux de Spécialités, qui représentent désormais 90 % du chiffre d'affaires du Groupe, et a dévoilé fin 2021 sa nouvelle signature – « Des matériaux innovants pour un monde durable » – inscrivant ainsi les Matériaux de Spécialités au service des grandes tendances durables au cœur de son nouveau territoire de marque.

Pour accompagner son ambition de devenir un pur acteur des Matériaux de Spécialités, le Groupe a continué sa politique d'acquisitions ciblées. L'intégration réussie des adhésifs de performance d'Ashland, qui ont délivré la performance attendue sur ces premiers mois, a permis de renforcer le segment des Adhésifs. Le Groupe a aussi finalisé récemment deux acquisitions de plus petite taille et à forte valeur ajoutée dans les Adhésifs et les Coating Solutions.

Arkema accélère également ses projets de croissance organique et son innovation au service du développement durable. Plusieurs démarrages sont attendus prochainement, en particulier de nouvelles unités de PVDF, notamment pour le marché très porteur des batteries pour véhicule électrique, l'extension de capacité de résines photoréticulables en Chine pour l'électronique et les énergies renouvelables, ainsi que la nouvelle usine de polyamide 11 bio-sourcé à Singapour pour les marchés du transport, du sport, des biens de consommation ou de l'impression 3D. Le Groupe renforce ainsi son offre de solutions et technologies répondant à la demande en forte croissance de ses clients notamment dans les domaines de la mobilité propre, l'allègement des matériaux et les nouvelles énergies.

Au cœur de cette ambition de croissance durable, notre politique et nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise sont de plus en plus reconnus, comme en témoigne notre progression à la 3<sup>e</sup> place au DJSI Monde dans la catégorie « Chemicals ». Dernièrement, nous avons par ailleurs renforcé notre engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, en annonçant un nouveau plan climat ambitieux aligné sur une trajectoire 1,5°C sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Vous trouverez dans cette lettre un éclairage sur l'actualité récente de votre Groupe, qui je l'espère vous permettra de mieux en appréhender le développement. Je vous en souhaite une très bonne lecture et vous remercie une nouvelle fois de votre confiance et de votre fidélité.

# Nos investissements



## Extension **PVDF** à Changshu et Pierre-Bénite

Arkema augmente ses capacités de PVDF de 50 % sur ses sites de Changshu, en Chine, pour un démarrage avant la fin de l'année, et de Pierre-Bénite, en France, pour un démarrage au premier trimestre 2023. Ces investissements visent à accompagner la croissance exponentielle de la demande de matériaux pour cellules de batteries lithium-ion en Europe et en Asie, et soutiendront également les besoins importants dans la filtration de l'eau, les revêtements dans la construction ou l'industrie des semi-conducteurs.

## Sartomer : augmentation de capacité de **résines photoréticulables**

Arkema va doubler sa capacité de production de résines photoréticulables sous UV sur son site de Nansha, en Chine. Ce projet est parfaitement aligné avec la stratégie du Groupe de développer son segment Coating Solutions avec des solutions à haute valeur



ajoutée et de renforcer ses activités acryliques aval en Asie. Cette extension accompagnera la demande en forte croissance en Asie pour des solutions de pointe dans l'électronique, tirée par la technologie 5G, et dans les énergies renouvelables.

## FOCUS SUR LE PA11



Le Groupe démarrera prochainement à Singapour une extension de 50 % de sa capacité mondiale de PA11. Ce polymère unique, issu des graines de ricin, offre des propriétés techniques exceptionnelles tout en étant renouvelable et recyclable. Il est utilisé dans des marchés en forte croissance comme la mobilité propre, l'impression 3D, les biens de consommation ou le sport.

## Partenariat stratégique avec **Nippon Shokubai** dans les **batteries**

Arkema et Nippon Shokubai s'associent afin de créer une coentreprise pour la construction d'une usine de production de sels d'électrolyte ultrapurs LiFSI, composants clés des cellules de batteries pour la mobilité électrique.

Le développement de nouvelles formulations d'électrolyte pour les prochaines générations de batteries, y compris à l'état semi-solide et solide, permettra d'augmenter la puissance, la stabilité, la durée de vie et la recyclabilité des batteries, tout en réduisant le temps de charge.



## Accroissement des capacités de **Pebax®** à Serquigny

Pour accompagner la forte croissance de ses clients dans les marchés du sport ou des biens de consommation, Arkema va augmenter d'environ 25 % sa capacité de production mondiale d'élastomères Pebax® en investissant sur le site de Serquigny.



# Nos acquisitions

## ADHÉSIFS DE PERFORMANCE D'ASHLAND

Arkema a finalisé le 28 février 2022 l'acquisition de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland, leader de premier plan des adhésifs de haute performance aux États-Unis. Cette opération constitue une étape majeure dans le renforcement du segment Adhésifs d'Arkema et s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe de devenir un pur acteur des Matériaux de Spécialités à l'horizon 2024. Doté d'une large gamme de technologies clés avec des marques reconnues, Ashland Performance Adhesives est un acteur majeur des adhésifs sensibles à la pression, en particulier dans les films décoratifs, de protection et de signalisation pour l'automobile et le bâtiment. Il détient également des positions de leader dans les adhésifs structuraux et propose une gamme étendue d'adhésifs pour l'emballage flexible. Cette activité, qui emploie environ 330 personnes et exploite



6 unités de production principalement en Amérique du Nord, réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 360 millions de dollars US et une marge d'EBITDA supérieure à 25 %. Elle offre d'excellentes complémentarités commerciales, technologiques et géographiques avec Bostik, lui permettant d'élargir son offre de solutions et de se positionner en acteur majeur des adhésifs de haute performance pour l'industrie.

## PERMOSEAL



→ Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Arkema a finalisé l'acquisition de Permo seal en Afrique du Sud, un leader des solutions adhésives pour le bricolage, l'emballage et la construction. Les marques réputées de Permo seal viendront compléter et renforcer l'offre de Bostik dans la région sur les marchés dynamiques de l'industrie, de la construction et du bricolage en Afrique du Sud et en Afrique subsaharienne.

## POLIMEROS ESPECIALES



→ Arkema a finalisé le 1<sup>er</sup> septembre l'acquisition de Polimeros Especiales, acteur majeur des résines acryliques aqueuses sans solvant au Mexique. Avec un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de dollars US en 2021, cette acquisition renforcera la position d'Arkema dans cette région à forte croissance sur des marchés tels que les peintures architecturales et décoratives, le textile, les adhésifs sensibles à la pression et la construction.

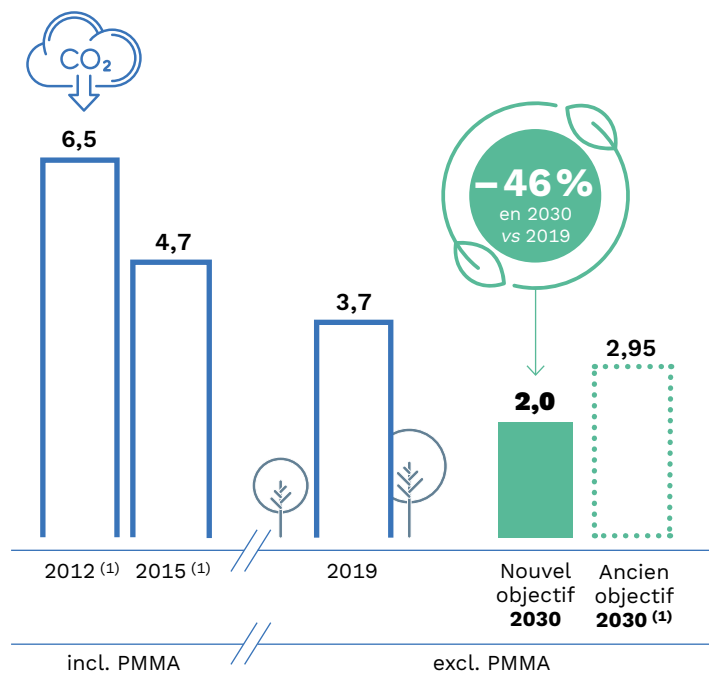
# Nos engagements RSE renforcés

## Nouvelle trajectoire Climat

Arkema a renforcé son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en publiant, le 7 juillet 2022, son nouveau plan climat. Ainsi, en ligne avec les attentes de l'Accord de Paris qui vise à contenir le réchauffement climatique à la fin du siècle à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, le Groupe relève son niveau d'engagement d'une trajectoire « well below » 2°C sur les scopes 1 et 2 à une trajectoire 1,5°C sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

### Scopes 1 + 2 (Mt CO<sub>2</sub> eq.)

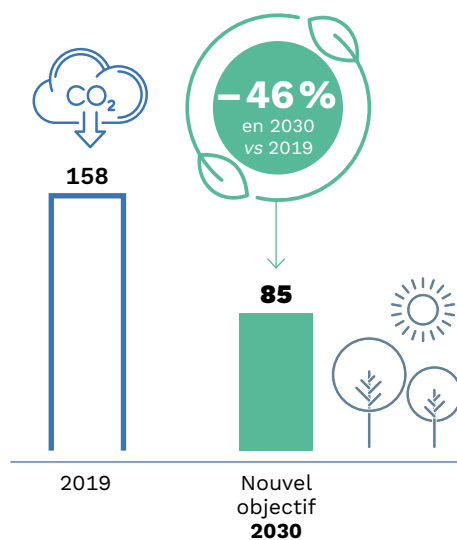
- Efficacité énergétique
- Évolution du mix énergétique



(1) Inclut les substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone (~ 0,25 kt en 2015).

### Scope 3 (Mt CO<sub>2</sub> eq.)

- Réduction des activités les plus émissives
- Innovation conduisant à la réduction des émissions
- Engagements des fournisseurs sur les scopes 1 et 2



Verbatim

**EMMANUELLE BROMET,**  
DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Après une réduction de plus de moitié de ses émissions de gaz à effet de serre sur les dix dernières années, le Groupe intensifie ses efforts et poursuit la réduction de ses émissions absolues, et ce dans un contexte attendu de croissance soutenue de l'activité. Avec ce nouveau plan climat ambitieux, le Groupe renforce son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique. »

# Analyse de matérialité

Arkema a réalisé une nouvelle analyse de matérialité début 2022, la précédente ayant été effectuée en 2019, en interrogeant ses principales parties prenantes, à la fois internes et externes. Les résultats de cette nouvelle analyse ont permis de mettre à jour et de prioriser les engagements RSE du Groupe.

Au travers de cette nouvelle analyse de matérialité, **Arkema a identifié 17 enjeux clés**. Ces différents enjeux sont considérés « matériels » car les parties prenantes d'Arkema les jugent pertinents, et ils intègrent l'impact de la durabilité sur l'entreprise, ainsi que l'impact de l'entreprise sur les personnes et l'environnement. Ils ont été classés dans les trois catégories suivantes afin d'être gérés de façon ciblée et efficace.



## Priorités transformatives

Enjeux clés de matérialité au cœur des activités d'Arkema et qui permettent à l'entreprise de créer de la valeur à long terme et de maintenir un avantage concurrentiel en phase avec les mégatendances sociétales.



## Domaines d'amélioration

Enjeux clés de matérialité pour lesquels l'effort doit être maintenu afin d'améliorer en permanence l'excellence RSE.



## Facteurs de développement durable

Enjeux clés de matérialité qui positionnent l'entreprise dans la bonne direction afin d'adresser ses enjeux prioritaires.

## Pourquoi cette analyse ?

L'analyse de matérialité est à la fois l'opportunité d'un **dialogue constructif avec les parties prenantes** (Arkema recueille leurs attentes) et un **outil de pilotage de la stratégie RSE** (les priorités et les indicateurs de suivi sont révisés sur la base de cette consultation).

Grâce à cette analyse de matérialité, Arkema entend :

- **enrichir** le dialogue avec ses parties prenantes et les associer dans la démarche globale RSE du Groupe ;
- **valider** la pertinence d'actions RSE déjà engagées.

# Nos résultats financiers

PREMIER SEMESTRE 2022

## CHIFFRES CLÉS

# 6 071 M€

Chiffre d'affaires

En croissance de 26,2 % par rapport à l'an dernier à taux de change et périmètre constants.

# 1 324 M€

EBITDA

En hausse de 58,4 %, tiré par la croissance très significative des trois segments des Matériaux de Spécialités.

# 819 M€

Résultat net courant

En forte hausse de 92,3 %, reflétant la bonne performance opérationnelle.

# 2 789 M€

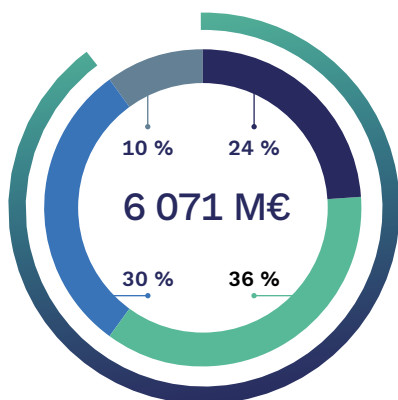
Dette nette

Inclut 700 M€ d'obligations hybrides et reste bien maîtrisée à 1,3 x l'EBITDA des douze derniers mois.

## Chiffres d'affaires

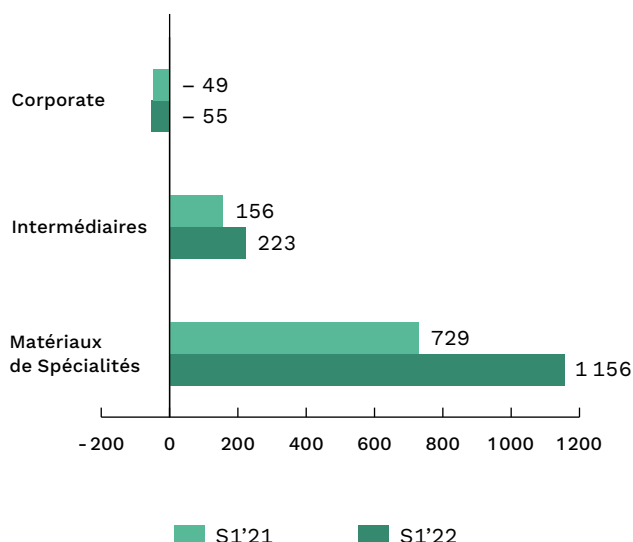
Matériaux de Spécialités

90 %



■ Adhésifs      ■ Coating Solutions  
■ Matériaux Avancés      ■ Intermédiaires

## Évolution de l'EBITDA (en millions d'euros)





# Décryptage

MARIE-JOSÉ DONSION, DIRECTRICE FINANCIÈRE



## CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES RÉSULTATS

### Les résultats du premier semestre sont excellents,

avec une progression très significative de près de 60 % de l'EBITDA par rapport à l'an dernier. Celui-ci atteint son plus haut historique sur un semestre, à 1 324 millions d'euros.

En forte croissance sur chacun des trois segments et reflétant ainsi l'équilibre du Groupe, l'EBITDA des Matériaux de Spécialités atteint 1 156 millions d'euros, soutenu en particulier par l'effet prix dans un contexte très inflationniste, l'amélioration du mix produits vers des solutions innovantes et à plus forte valeur ajoutée au service des grandes tendances durables, l'intégration des acquisitions récentes dans les Adhésifs, ainsi que par les conditions de marché plus favorables dans l'amont acrylique.

Malgré l'effet périmètre négatif de l'ordre de 45 millions d'euros lié à la cession du PMMA l'an dernier, l'EBITDA des Intermédiaires s'établit à 223 millions d'euros, reflétant l'amélioration des conditions de marché dans les gaz réfrigérants, en particulier aux États-Unis, et dans les acryliques en Asie, mais aussi la qualité du travail de positionnement mené par les équipes. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA atteint son plus haut historique sur un semestre, à 21,8 %.

**Le bilan reste solide** avec une dette nette incluant les obligations hybrides à 2,8 milliards d'euros. Ce montant intègre notamment le paiement de l'acquisition des adhésifs de performance d'Ashland pour un montant proche de 1,5 milliard d'euros, ainsi que l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée à l'inflation des matières premières et à l'augmentation des prix de vente. Le ratio dette nette (incluant les obligations hybrides) sur EBITDA des douze derniers mois reste très en deçà du seuil de 2 x et s'établit à 1,3 x.

### Le Groupe relève sensiblement ses objectifs financiers pour 2022.

Le second semestre s'inscrit dans un contexte marqué par les risques de confinement en Chine, les tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine, les craintes concernant la disponibilité et le prix du gaz naturel et de l'électricité en Europe, ainsi que la hausse sensible du niveau d'inflation, autant de facteurs qui pourraient peser sur la demande future.

Dans ce contexte, le Groupe bénéficiera de sa présence géographique équilibrée et restera attentif à l'évolution des conditions de marché. Il veillera par ailleurs à prendre en compte l'inflation dans ses prix de vente, à gérer strictement ses frais fixes et ses stocks, et à poursuivre son innovation dans les matériaux de haute performance.

Malgré l'environnement macroéconomique incertain et le recul observé des volumes en Europe, Arkema relève ses objectifs annuels et vise désormais en 2022, hors nouvelle perturbation significative du contexte mondial, une croissance de 17 % à 22 % de l'EBITDA annuel à périmètre constant par rapport à 2021 (vs « légère hausse » précédemment), soit un EBITDA d'environ 2 100 millions d'euros. Le Groupe réitère également sa confiance dans sa capacité à réaliser les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés pour 2024 et poursuivra la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique au service du développement durable. Arkema s'appuiera ainsi sur sa politique d'acquisitions ciblées, ses extensions de capacités industrielles pour accompagner la croissance de ses clients sur des marchés à fort potentiel, sur ses nombreuses initiatives dans le domaine de la RSE et enfin sur la force de son innovation qui devrait permettre de générer 1,5 milliard d'euros de nouveaux revenus entre 2019 et 2030 autour de ses cinq grandes plateformes de R&D.

# Bloc-notes actionnaires

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2022

Lors de l'Assemblée générale 2022, qui s'est tenue au palais Brongniart, les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration. À noter, en particulier, les renouvellements pour une durée de quatre ans des mandats d'administrateur de Mme Marie-Ange Debon, du Fonds Stratégique de Participations et de M. Philippe Sauquet, ainsi que la nomination en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires de M. Nicolas Patalano pour une durée de quatre ans.

### Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale

45 % de femmes / 73 % d'administrateurs indépendants.

### DIVIDENDE

# 3,0 €

par action au titre de 2021, en hausse de 20 % par rapport à l'an dernier compte tenu des excellents résultats d'Arkema et en ligne avec la politique de croissance progressive du dividende mise en place par le Groupe.

### AGENDA

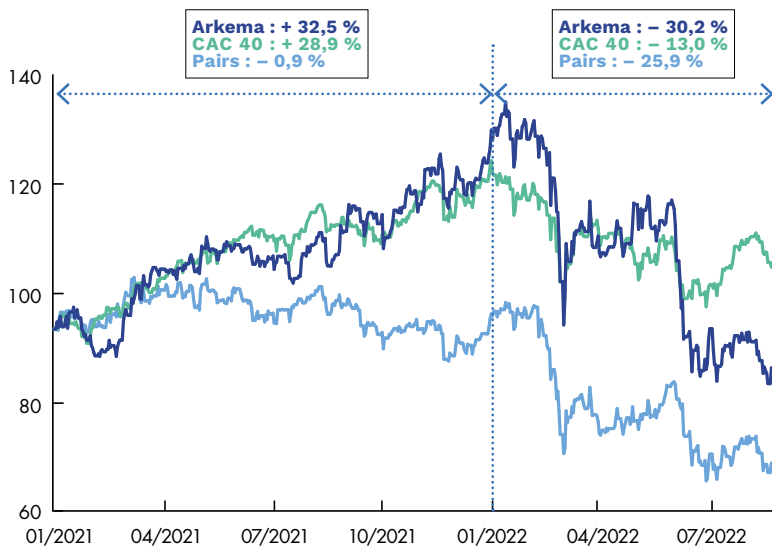
**10/11/2022**  
Résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2022

**23/02/2023**  
Résultats annuels 2022

### REPÈRES

#### Évolution du cours de l'action Arkema

du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 29 août 2022



### CONTACTEZ-NOUS

#### PAR TÉLÉPHONE

**0 800 01 00 01** Service & appel gratuits

#### PAR E-MAIL

[actionnaires-individuels@arkema.com](mailto:actionnaires-individuels@arkema.com)

#### VIA NOTRE SITE

[www.arkema.com](http://www.arkema.com),  
rubrique « Investisseurs »

#### ADRESSE

Communication financière  
420, rue d'Estienne-d'Orves  
92705 Colombes Cedex  
France

### FICHE SIGNALÉTIQUE

Euronext Paris Compartiment A  
Code ISIN : FR0010313833  
Indices : CAC Next 20,  
CAC Large 60, CAC 40 ESG

### INFORMATIONS PRÉVISIONNELLES

Les informations publiées dans ce document peuvent comporter des éléments prévisionnels concernant la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie d'Arkema. Dans le contexte actuel où l'épidémie de Covid-19 persiste à travers le monde, et où les conséquences de l'offensive russe en Ukraine et des sanctions économiques contre la Russie sur les équilibres géopolitiques et l'économie mondiale restent incertaines, les hypothèses retenues ainsi que les éléments prévisionnels peuvent s'avérer inexacts. Ces prévisions sont fondées sur la vision actuelle et sur des hypothèses de la Direction d'Arkema qui peuvent s'avérer inexacts et sont dépendantes de facteurs de risques tels que l'évolution du coût des matières premières, la variation des taux de change, le rythme de réalisation des programmes de réduction de coûts, le développement de l'offensive russe en Ukraine, l'évolution de la situation liée au Covid-19 ou l'évolution des conditions économiques et financières générales. Ces facteurs de risques sont développés plus en détail dans le Document d'enregistrement universel 2021.